

**DELIBERATION N°20032026-3**

**Séance du 20 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 heures 00, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Annick BARTHELAIX, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

**Présents** : BARTHELAIX Annick - ROBLOT Yves-Henry - CARTIER Brigitte - BOUVET Thierry – MERCIER de LACOMBE Chantal - GANÉ Eric - PATRY Nicole - VIDECOQ Agnès - DELAUNE Antoine - BRUNET Romain

**Excusée** : LECLERCQ Marie-Aude qui donne pouvoir à CARTIER Brigitte

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : BRUNET Romain

**Objet : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Suite à l'élection du Maire, il y a lieu de procéder, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame BARTHELAIX Annick élue Maire, à l'élection des adjoints.

Mme le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil Municipal et que les règles de parité doivent être respectées.

Mme le Maire a fait part du dépôt de la liste conduite par M. ROBLOT Yves-Henry composée de :

1 - ROBLOT Yves-Henry

2 - CARTIER Brigitte

3 - BOUVET Thierry

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votant (enveloppes déposées)	11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés	11
f. Majorité absolue	6

Après le vote à bulletin secret, la liste conduite par M. ROBLOT Yves-Henry, a obtenu onze voix.

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue, Les conseillers municipaux suivants ont été proclamé ADJOINTS au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

1 - ROBLOT Yves-Henry

2 - CARTIER Brigitte

3 - BOUVET Thierry

Pour copie conforme,

**Le Maire,**

**Annick BARTHELAIX**



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Le secrétaire de séance,**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' followed by a long horizontal stroke extending to the right.